

COMMUNE : 062 PUTEAUX
 ARRONDISSEMENT : 92 NANTERRE
 TRESORERIE SPL : TRES PUTEAUX



N° 1259 COM (1)
TAXE
FBI
 2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2019 ¹	Taux d'imposition communaux de 2019 ²	Taux d'imposition plafonnés 2020 ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 ⁴	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) ⁵
Taxe d'habitation.....	117 312 655	13,39	>>>	120 777 000	16 172 040
Taxe foncière (bâti).....	350 731 049	8,93	>>>	363 295 000	32 442 244
Taxe foncière (non bâti).	231 820	12,01	>>>	160 900	19 324
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : ⁶		>>>			
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : ¹⁵		>>>			
Total :					32 461 568

Accusé de réception en préfecture
 092-219200623-20200604-DCC-2020-027-DE
 Date de réception préfecture :

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020

Produit nécessaire à l'équilibre du budget : **49 355 487** - Total allocations compensatives : **721 879** - Produit à taux constants (hors TH) : **32 461 568**

Produit de la CVAE⁹ + Versement GIR¹¹ = **32 461 568**

TASCOM¹⁰ + DCRTP¹¹ = **16 172 040**

Produit de la fiscalité TH des résidences secondaires¹⁵ = **32 461 568**

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3) ⁶	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ¹²	Taux de référence 2020 (col.6 x col.8) ⁹	3. TAUX VOTES ¹⁰	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 ¹¹	Produit correspondant (col.10 x col.11) ¹²
Taxe foncière.....	8,93	32 461 568	8,93	8,93	363 295 000	32 442 244
Txe foncière (non bâti).....	12,01		12,01	12,01	160 900	19 324
CFE.....	>>>					
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :						
NON						
		Produit attendu			Produit fiscal attendu	32 461 568

A VANVES
 Le Directeur DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
 MALTE GABET
 le 10 MARS 2020

Le préfet,
 le

A Puteaux
 Le maire,
 Joëlle CORDA-DIRAVINAUD
 Mairie de Puteaux
 Vice-Présidente du territoire
 Paris Ouest La Défense
 le 10 mars 2020

COMMUNE : 062 PUTEAUX

ARRONDISSEMENT : 92 NANTERRE

TRESORERIE SPL : TRES PUTEAUX



N° 1259 COM (2)

TAUPE
FD
2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES 13

Taxe d'habitation :	717 387
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	2 649
b. Baux à réhabilitation et autres allocations	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	1 841
Taxe foncière (non bâti) :	2
Taxe professionnelle / CFE :	

- a. Réduction des bases des créations d'établissements
- b. Exonération en zones d'aménagement du territoire
- c. Autres allocations

Dotation pour perte de THLV :

	0
	0
	0

2. BASES NON TAXEES 14

Bases exonérées par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	

3. CVAE 15

- a. CVAE : part nette versée par les entreprises
- b. CVAE : part dégrèvée
- c. CVAE : part relative aux exonérations compensées
- d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées

	83
	>>>
	>>>

4. PRODUIT DES IMPOTS 16

Eoliennes & hydroéoliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz - Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX 13

	Taux moyens communaux de 2019, au niveau national 13		Taux plafonds 2020 15		Taux 2019 des EPCI 16	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16) 17	MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE 17		Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
		départemental 14					Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	
Taxe foncière (bâti).....	21,59	13,64	53,98		>>>	53,98			
Taxe foncière (non bâti).	49,72	20,80	124,30		>>>	124,30			
CFE.....	>>>	>>>	>>>		>>>	>>>			20,91

DIMINUTION SANS LIEN 18

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

Acusé de réception en préfecture
092216100623-20200604-DCM-
2020-02-24
Date de réception préfecture :